AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0654
FR0000060873-FS0310

18 mai 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BELVEDERE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 mai 2015, complété par un courrier reçu le 15 mai 2015, la société anonyme de droit luxembourgeois DF Holding[1] (34-38 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 mai 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BELVEDERE et détenir 1 500 000 actions BELVEDERE représentant autant de droits de vote, soit 5,66% du capital et 5,61% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions BELVEDERE sur le marché.

[1] Contrôlée par la famille Castel.
[2] Sur la base d'un capital composé de 26 486 621 actions représentant 26 748 958 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.